

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

## Arrêté du 25 août 2021

### portant nomination des membres du jury du concours externe et du concours interne pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2020

#### La ministre de la culture,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2016-255 du 2 mars 2016 relatif au statut particulier des fonctionnaires de la filière recherche du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 1991 fixant la branche d'activité et les spécialités professionnelles des fonctionnaires de recherche de la mission de la recherche du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 1999 fixant la liste des experts scientifiques et techniques du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2019 fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves des concours externes et internes d'accès aux corps d'ingénieurs de recherche et d'ingénieurs d'études du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 27 octobre 2020 modifié autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture,

**Arrête :**

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury du concours externe et du concours interne d'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2020, est constitué de 6 jurys composés par discipline de :

- 1 président de jury,
- 1 vice-président,

- 1 à 2 membres de jurys, experts scientifiques et techniques.

## Article 2

Monsieur François PINEL, inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle, chargé de mission rattaché au département de l'action territoriale (DAT), est désigné en qualité de président du jury du concours externe et du concours interne pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2020.

Sont nommés membres de ce jury :

- dans la spécialité 1 « sciences humaines et sociales », discipline 1.1 « sciences humaines » :

Vice-président

- M. Hugues GENEVOIS, ingénieur de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, chercheur à la direction générale de la création artistique - création et à l'institut Jean Le Rond d'Alembert, CNRS ;

Expert scientifique et technique

- Mme Christine BOUJOT, ingénieure de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, archéologue gestion scientifique et administrative du Morbihan, service régional de l'archéologie, pôle patrimoine, DRAC Bretagne ;

- dans la spécialité 1 « sciences humaines et sociales », discipline 1.2 « sciences sociales » :

Vice-président

- Mme Frédérique PATUREAU, ingénieure de recherche hors classe, chargée d'études, responsable du pôle « emploi, professions » au département de la prospective et des statistiques (DEPS) ;

Experts scientifiques et techniques

- Mme Sigrid MIRABAUD, conservatrice en chef du patrimoine, domaine histoire de l'art du XIVE au XIXe siècle, département des études et de la recherche de l'institut national d'histoire de l'art (INHA) ;

- M. Guy TAPIE, professeur de classe exceptionnelle, enseignant-chercheur à l'école nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux ;

- dans la spécialité 2 « sciences appliquées aux sciences humaines et sociales », discipline 2.1 « instrumentation scientifique » :

Vice-président

- Mme Dominique VANDECASTEELE, conservatrice en chef du patrimoine chargée des collections PSTN au service des musées de France de la direction générale des patrimoines et de l'architecture ;

Experts scientifiques et techniques

- M. Philippe BROMBLET, ingénieur de recherche hors classe, service de la conservation de la pierre et du patrimoine bâti, pôle scientifique du centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) ;

- M. Guy TAPIE, professeur de classe exceptionnelle, enseignant-chercheur à l'école nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux ;

- dans la spécialité 2 « sciences appliquées aux sciences humaines et sociales », discipline 2.2 « analyse et traitement des biens culturels » :

Vice-président

- Mme Sandie LE CONTE, agent contractuel, responsable du laboratoire de recherche du département des restaurateurs de l'institut national du patrimoine (INP) ;

### Experts scientifiques et techniques

- M. Gérard MICHEL, ingénieur de recherche hors classe, responsable opérationnel plateforme et responsable atelier fabrication mécanique, plateforme Mifhysto du département mécanique appliquée Institut FEMTO-ST à l'école nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSM) ;
- Mme Laurianne ROBINET, ingénieure de recherche hors classe, responsable du pôle cuir et parchemin du centre de recherche sur la conservation (CRC) ;

● dans la spécialité 2 « sciences appliquées aux sciences humaines et sociales », discipline 2.3 « sciences de la nature et de l'environnement » :

#### Vice-président

- M. Pierre PENICAUD, conservateur général du patrimoine, inspecteur collèges musées à la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation de la direction générale des patrimoines et de l'architecture ;

### Experts scientifiques et techniques

- Mme Isabelle GRUDET, ingénieure de recherche hors classe, responsable scientifique du laboratoire Espaces Travail de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette ;
- Mme Sigrid MIRABAUD, conservatrice en chef du patrimoine, domaine histoire de l'art du XIVe au XIXe siècle, département des études et de la recherche de l'institut national d'histoire de l'art (INHA) ;

● dans la spécialité 3 « programmation, évaluation et valorisation de la recherche », discipline unique :

#### Vice-président

- Mme Laurence ISNARD, conservatrice en chef du patrimoine, cheffe du bureau des acquisitions, de la restauration, de la conservation préventive et de la recherche à la sous-direction des collections du service des musées de France ;

### Experts scientifiques et techniques

- Mme Caroline MANIAQUE, professeur de 1<sup>ère</sup> classe, enseignante à l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie ;
- Mme Ina REICHE, directrice de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, directrice de recherche CNRS au département recherche du centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) ;

### Article 3

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par le vice-président du sous-jury constitué en discipline.

### Article 4

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 25 août 2021

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur du pilotage et de la stratégie,

Denis DECLERCK



